Revue Internationale DAMBE

Valorisation des Savoirs Endogènes et Promotion de la Recherche Scientifique

ISSN : 1987-1996

Volume 1_Numéro 1

Décembre 2024

Mutation Socio-économique, culturelle et environnementale en Afrique : Défis et enjeux.

Revue semestrielle multidimensionnelle du CERFDES

https://cerfdesconsulting.com/revue

Revue Internationale DAMBE

Valorisation des savoirs endogènes et promotion de la recherche scientifique.

PRESENTATION

La revue Internationale « Dambé » qui est un mot bambara signifiant la dignité, est une revue qui vise à promouvoir la recherche scientifique en mettant en valeur les savoirs endogènes en Afrique et ailleurs. C'est une revue semestrielle adossée au Centre d'études, de Recherche et de Formation sur les Dynamiques Économiques, Environnementales et Sociales (CERFDES). À l'exception des numéros spéciaux dont la publication est conjoncturelle, la revue publie deux numéros par an (Juin et Décembre).

Ayant un intérêt particulier pour les sciences sociales, elle reçoit des contributions de doctrine livrant des réflexions sur toutes les questions ou problématiques actuelles dans des domaines tels que, la géographie, l'économie, le droit, la santé et tout autre sujet concernant les sciences sociales, humaines et environnementales.

Les articles soumis à la revue Dambé sont évalués de façon rigoureuse par un comité scientifique et de lecture composés de chercheurs et d'enseignants-chercheurs de diverses nationalités et de spécialités variées. Tous les articles publiés restent accessibles librement par les auteurs ainsi que par les lecteurs sur le site de la revue, à l'exception des numéros spéciaux dont la publication est conjoncturelle, la revue publie deux numéros par an.

COMITE EDITORIAL

Président du Comité Scientifique

Pr Balla DIARRA, Professeur titulaire en Géographie, École Nationale d'Administration

Coordinateur Scientifique

Dr Issa DIALLO, Maître de conférences en sociologie de la santé, INFTS

Rédacteur en Chef

Dr Idrissa DEMBELE, Maître assistant en droit, USJPB

Rédacteur en Chef Adjoint

Dr Adama Koné, Géographe, CERFDES

Coordonnateur des Rubriques Sciences de la Santé

Dr Abdoul Salam DIARRA, Maître assistant en Santé Publique, CNRST, Bamako, Mali

Directeur de publication

Dr Malick TIMBINE, Maître assistant en Géographie, environnement et santé, ISH

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Balla DIARRA, Géographie, Ecole Nationale d'Administration, Mali

Pr Flatie OUATTARA, philosophie, Université Joseph K. Zerbo, Burkina Faso

Pr Seydou MARIKO, Géographie, Ensup de Bamako, Mali

Pr Cheich Hamala TOURE, Professeur titulaire, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), Mali

Pr Brema Ely DICKO, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, littérature anglaise, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Pr Belco OUOLOGUEM, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Géographie, Maître de conférences, CAMES, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

Dr Nouhoum TANDINA, Maitre de Conférences CAMES, USJPB

Dr Amadou TRAORE, Maître de conférences CAMES en sociologie, Université de Ségou.

Dr Fodié TANDJIGORA, Sociologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Ibrahima TRAORE, Sciences de l'Education, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Boureima TOURE, Anthropologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Seydou LOUA, Sciences de l'Education, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Abdoulaye GUINDO, Anthropologie médicale, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Kawélé TOGOLA, Anthropologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Almamy SYLLA, Anthropologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Arouna DEMBELE, Géographie, Maître de conférences, USSGB Mali

Dr Amadou BAMBA, Maître de conférences en Économie, USSGB, Mali

Dr Baba COULIBALY, Géographie Maître de Conférences à l'ISH. Mali

Dr Aimé Assué YAO, Géographie, Maître de conférences CAMES, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte D'ivoire.

Dr Tuo PEGA, Géographie de la santé, Maître de conférences CAMES, Université Félix Houphouët Boigny.

Dr Papa Fara DIALLO, Maitre de conférences en sciences politiques, Université Gaston Berger de saint Louis, Sénégal

Dr Boubacar dit Dédé TRAORE, Archéologie, Maître de conférences à l'ISH.

Dr N'Gna TRAORE, anthropologie, Maître de conférences à l'ISH.

Dr Issa DIALLO, Maitre de conférences en sociologie de la santé, INFTS.

Dr Souleymane KEITA, Maître de conférences, philosophe, USLHB.

Dr Moctar SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de conférences, sciences de l'éducation, USLHB.

Dr Mory DIALLO, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Allaye NIANGALY, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Abdoul SOGODOGO, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Oumar Toumaly DIALLO, Maitre de conférences, USJPB

Dr Samba SOGOBA, Maître de Conférences, USJPB

Dr Yamadou CAMARA, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Ahmed SAMAKE, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Mariam SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Fousseyni DOUMBIA, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Sounko SISSOKO, Maitre de Conférences, Université de Ségou

Dr Lamine SANDY, Sociologie, Maitre de recherche, INFTS, Mali

COMITE DE LECTURE

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Géographie, Maître de conférences, CAMES, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

Dr Arouna DEMBELE, Géographie, Maître de conférences, USSGB Mali

Dr Issa DIALLO, Maître de conférences des Universités du CAMES en sociologie de la santé, INFTS

Dr Souleymane KEITA, Maître de conférences, philosophe, USLHB.

Dr Moctar SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de conférences, sciences de l'éducation, USLHB

Dr Tuo PEGA, Géographie de la santé, Maître de conférences CAMES, Université Félix Houphouët Boigny.

Dr Ibrahima TRAORE, Sciences de l'Éducation, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Mory DIALLO, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Mariam SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Yacouba TENGUERI, Maître-assistant CAMES Sociologie, Université de Dédougou, Burkina Faso.

Dr Amadou BAMBA, Maitre-assistant CAMES, Maître de conférences en Économie, USSGB, Mali

Dr Yéo LANZENI, Maître-assistant CAMES en Géographie, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan.

Dr Mesmer Luther GUEUYOU, Centre d'études de droit international de l'université Paris Ouest, Enseignant chercheur à l'université de Nantes.

Dr Solim ALEKA, Docteur en Droit public, Ministère de la Santé du TOGO.

Dr Hamidou NAPARE, Sciences de l'éducation, Chargé de Recherches à l'INFSS.

Dr Bakaye TOGOLA, Anglais, études africaines et postcoloniales, UCAD

Dr Issa TOGOLA, Maître assistant en Géographie, Institut de sciences humaines, Bamako.

Dr Soufiana Souleymane MAIGA, didactique des langues université de touba Arabe.

Dr Drissa TRAORE, Maître assistant CAMES, Université de Daloa, RCI.

Dr Tiecoura Hamed COULIBALY, Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo.

Dr Siaka DOUMBIA, Maître assistant en Géographie, Université de Ségou.

Dr Francis Birama Daba SARR, philosophe, Université cheikh Anta Diop de Dakar.

Dr Falingué KEITA, Économie, USSGB.

Dr Harouna BAGAYOKO, Géographie, USSGB.

Dr Adama KONÉ, Géographie, Université de gestion et de développement durable de Bamako.

Dr Amadou SOW, Droit, Centre d'Etudes, de Recherche et de Prospective en Afrique – CERPA (Mali).

Dr Ibrahima BAMBA, Droit, Institut de pédagogie universitaire de Bamako (IPU)

Dr Lassine DIARRA, Maître-Assistant USJPB.

Dr Adama KONE, Géologie, Maître-Assistant à la FST

Dr Issa OUATTARA, Maître assistant en Géographie, INFTS de Bamako.

Dr Oumar DEMBELE, Géographie, point SUD.

Dr Oumar KONÉ, philosophie, USLHB.

Dr Abdou Bougoury TRAORE, Économie de l'environnement, USSGB.

Dr Lassina TOGOLA, logisticien, USSGB.

Dr Ousmane DOUMBIA, Marketing communication, USSGB.

Dr Toumani KANTE, sciences agronomiques, IER.

Dr Youssouf GUINDO, Géographie de l'environnement, ENSUP.

Dr YAO Koffi Bertrand, Maître assistant CAMES en Géographie, Université Félix Houphouet Boigny d'Abidjan.

Dr Abdoulaye MAIGA, Économie politique, USSGB.

Dr Abdoul wahab Issiaka MAIGA, Administration Éducative et planification. Université privée Attaoune (UPA), BAMAKO

Dr Ousmane Famagan KONATE, Droit public.

Dr Malick TIMBINE, Géographie, environnement et Santé, Maître-Assistant à l'ISH.

Dr Moussa FOFANA, anthropologie de la santé, Maître-Assistant à L'ISH.

Dr Lala Aïché TRAORE, Lettre Moderne, Maître- Assistant à l'ISH.

Dr Yaya SIDIBE, Économie, Maître Assistant à l'USSGB.

Dr Mamoutou BERTHE, Philosophie à l'ENSup.

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, économiste, Maître- Assistant à l'USSGB.

Dr Boubacar KONATE, Maître-Assistant à l'INFTS.

Dr Ousmane SY, Maître de recherche, Epidémiologiste, Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique, Bamako, Mali.

Dr Abdoul Salam Diarra, Maître assistant en Santé Publique, CNRST, Bamako, Mali.

Dr Idrissa DEMBELE, droit, Maitre-Assistant, USJPB

Dr Bengaly GUINDO, Science politique, Maitre-Assistant USJPB

Dr Sory Ibrahim Maiga, Science politique, Maitre-Assistant USJPB

Dr Mohamed BERTHE, droit Maitre-Assistant, École supérieur de journalisme et des sciences de la communication, Bamako

Dr Seydou MALLET, droit, USJPB

Dr Oumar CAMARA, droit, Maitre-Assistant en droit USJPB

Dr Bakary KONE, Maitre-Assistant à l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako.

Dr Lamine Boua COULIBALY, Géographie, Maitre-Assistant à l'Université de Ségou.

Dr Soumaila COULIBALY, Psychologie, Enseignant chercheur à l'université des sciences sociales et de gestion de Bamako.

Dr Seydou Soungalo COULIBALY, Sciences de l'éducation, à l'IPU de Bamako.

Dr Ibrahim Amara DIALLO, Philosophie politique et morale, ULSHB.

Dr Ibrahim KONE, relations internationales, FSAP, Bamako

Dr Moïse Jean, Docteur en droit public à l'Université de Nanterre, Chercheur postdoctoral à l'Université de Genève.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Dr. DIANE Sidi Boubacar
LA TURQUIE A L'EPREUVE DU MULTICULTURALISME : LE VECU DES COUPLES AFRO-TURCS DANS LA VILLE D'ISTANBUL 1
Dosselimingnon Benoit SORO, Mathieu Jonasse AFFRO, Nambégué SORO
IMPACT DES SYSTEMES D'ELEVAGE SUR LA TRANSFORMATION DES PAYSAGES DANS LA REGION DE GBÊKÊ (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) 20
NKONGOLO KAAJILA Dieudonné
PARTICIPATION DES ORGANISATIONS PAYSANNES A L'EMERGENCE DU SECTEUR AGRICOLE EST-KASAÏN : QUELS MECANISMES POUR SON EFFECTIVITE ?..... 42
KARIDIOULA Logbon, COULIBALY Moussa, KOFFI Brou Emile
ACCESSIBILITE EN EAU ET VULNERABILITES DES POPULATIONS RURALES DANS LE DEPARTEMENT DE DABAKALA (CENTRE NORD DE LA COTE D'IVOIRE) 68
DOVI Komi François, LODONOU Kossi
CONTRIBUTION DES ENSEIGNEMENTS DE LANGUE A L'EDUCATION A LA CITOYENNETE : L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS AU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE AU TOGO 85
KANATE Mohamed, DIOMANDE Yaké Raymond, KONE Issiaka
L'ECOLE DANS LES ZONES INDUSTRIALO-PORTUAIRES ET COMMERCIALES A ABIDJAN 108
Arounan OUÉDRAOGO
LA MÉDECINE GÉNOMIQUE À L'ÉPREUVE DE LA RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE : VERS UNE RÉVOLUTION CONCEPTUELLE DE LA SANTÉ 126
Dr KOUAME BI GOORE Roland
PARENTIFICATION DES AINES ET MALTRAITANCE INTRAFRATERNELLE DANS LES FAMILLES MONOPARENTALES MATRICENTRIQUES : CAS DU DISTRICT D'ABIDJAN 139
Harouna KONATE, Koiworo COULIBALY
PROBLEMATIQUE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES EN COMMUNE V DU DISTRICT DE BAMAKO (MALI)..... 155
Safiatou DIALLO
EXCISION EN GUINEE : QUAND LES TRADITIONS CULTURELLES FREINENT L'ABOLITION 171
Issa NIAMBA, Siaka OUATTARA
CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET PROFESSIONNELLES DES IMMIGRANTES SERVEUSES DANS LES DEBITS DE BOISSONS A OUAGADOUGOU..... 185
Chéhibou COULIBALY
FONCTIONS SOCIOCULTURELLES DU *KANCIINRI* CHEZ LES SENOUFOS 201
Dr Oumar DEMBELE, Dr Adama KONE, Dr Lamine Boua COULIBALY, Mounérou DJIRE
INONDATIONS DANS LES QUARTIERS PERIURBAINS DE BAMAKO : STRATEGIES D'ADAPTATIONS DES POPULATIONS RIVERAINES DE KALABANCORO..... 220
Bréhima Chaka TRAORE, Oumarou AROU
PRISE EN CHARGE DU PALUDISME CHEZ LES FEMMES ENCEINTES ET LES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS : CONTRASTES DES OFFRES MEDICALES A YIRIMADIO (BAMAKO) 246
Mahamadou CISSE, Tenemaka SANOGO, Bakary DAGNO, Ibrahima DEMBELE
PRATIQUE DES ACTIVITES DE MARAICHAGE DANS LA VILLE DE SEGOU 262
Dr. Zakaria Coulibaly
PATRIOTISME DANS LES ECOLES AMERICAINES : UN FACTEUR DE GRANDEUR DE L'HOMME AMERICAIN ET DE DEVELOPPEMENT DE L'AMERIQUE 279
CISSE Abdoulaye
LA CRISE SOCIO SECURITAIRE ET L'EDUCATION DANS LE NORD ET LE CENTRE DU MALI..... 291
Aminata B SANGARE

INSTRUMENT DE MUSIQUE TRADITIONNELLE EN VOIE DE DISPARITION : CAS DU FLENKOLO BALANI, COMMUNE DE KASSARO, REGION DE KITA 307
M. Mahamadou SOGOBA, Dr Lassina BERTHE, Pr Samba DIOP
DEPENSES SANITAIRES EFFECTUEES PAR LES USAGERS DANS L'AIRE DE SANTE DU CSREF DE KALABANCORO 324
MFUEBO PHILLIPE MABETO KIBENI
ETUDE ET DIMENSIONNEMENT D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE : CAS DU COMPLEXE HOSPITALIER DE LUOZI 338
Ali TIMBINE, Yacouba LOUGUE, Malick TIMBINE
LA GEOGRAPHIE DES MASQUES AU PAYS DOGON ET LEUR ROLE DANS LE VIVRE ENSEMBLE AU MALI 366
Drissa KONE, Adama KONE
ANALYSE SOCIO CULTURELLE DES MONUMENTS DU DISTRICT DE BAMAKO 382
Dr. Bassy KANOUTE
TEST STATISTIQUE DE LIAISON ENTRE LA PAUVRETE ET LA SANTE DE L'ENFANT AU MALI 402
Lassina BERTHE, Dr Malick TIMBINE, Daouda KASSOGUE
PERCEPTION DES POPULATIONS ET INTERACTION DES ACTEURS DANS LA PRISE EN CHARGE SANITAIRE : CAS DU CSCOM DE SOGONIKO EN COMMUNE VI DU DISTRICT DE BAMAKO 420
M. Mahamadou SOGOBA, Dr Lassina BERTHE, Pr Samba DIOP
FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE SANTE : CAS DU CSREF DE KALABANKORO 436

PARTIE 2: SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

Dr Tiécoro DIARRA
L'EXPRESSION DU POUVOIR REGLEMENTAIRE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 455
KOAMA Hamidou
L'ANIMATION DU CONTRÔLE PARLEMENTAIRE DE FINANCES PUBLIQUES AU MALI 488

TABLE OF CONTENT

PART 1 : HUMANITIES AND SOCIAL SCIENCES

Dr. DIANE Sidi Boubacar
TURKEY FACING THE CHALLENGE OF MULTICULTURALISM: THE EXPERIENCE OF AFRO-TURKISH COUPLES IN THE CITY OF ISTANBUL 1
Dosselimingnon Benoit SORO, Mathieu Jonasse AFFRO, Nambégué SORO
IMPACT OF LIVESTOCK SYSTEMS ON LANDSCAPE TRANSFORMATION IN THE GBÊKÊ REGION (CENTRAL CÔTE D'IVOIRE) 20
NKONGOLO KAAJILA Dieudonné
PARTICIPATION OF FARMERS' ORGANISATIONS IN THE EMERGENCE OF THE AGRICULTURAL SECTOR IN EAST KASAÏN: WHAT MECHANISMS ARE NEEDED TO ENSURE ITS EFFECTIVENESS? 42
KARIDIOULA Logbon, COULIBALY Moussa, KOFFI Brou Emile
ACCESS TO WATER AND VULNERABILITIES OF RURAL POPULATIONS IN THE DEPARTMENT OF DABAKALA (NORTH CENTRAL CÔTE D'IVOIRE) 68
DOVI Komi François, LODONOU Kossi
CONTRIBUTION OF LANGUAGE TEACHING TO CITIZENSHIP EDUCATION: TEACHING ENGLISH IN JUNIOR SECONDARY SCHOOL IN TOGO 85
KANATE Mohamed, DIOMANDE Yaké Raymond, KONE Issiaka
SCHOOLS IN THE INDUSTRIAL, PORT AND COMMERCIAL AREAS OF ABIDJAN 108
Arounan OUÉDRAOGO
GENOMIC MEDICINE PUT TO THE TEST OF PHILOSOPHICAL REFLECTION: TOWARDS A CONCEPTUAL REVOLUTION IN HEALTHCARE 126
Dr KOUAME BI GOORE Roland
PARENTIFICATION OF ELDERLY PEOPLE AND INTRA-FRATERNAL ABUSE IN MATRICENTRIC SINGLE-PARENT FAMILIES: THE CASE OF THE ABIDJAN

DISTRICT 139
Harouna KONATE, Koiworo COULIBALY
SOLID WASTE MANAGEMENT ISSUES IN COMMUNE V OF THE DISTRICT OF BAMAKO (MALI) 155
Safiatou DIALLO
FEMALE GENITAL MUTILATION IN GUINEA: WHEN CULTURAL TRADITIONS HINDER ABOLITION 171
Issa NIAMBA, Siaka OUATTARA
SOCIO-DEMOGRAPHIC AND PROFESSIONAL CHARACTERISTICS OF IMMIGRANT WAITRESSES IN DRINKING ESTABLISHMENTS IN OUAGADOUGOU 185
Chéhibou COULIBALY
SOCIOCULTURAL FUNCTIONS OF THE KANCIINRI AMONG THE SENOUFOS 201
Dr Oumar DEMBELE, Dr Adama KONE, Dr Lamine Boua COULIBALY, Mounérou DJIRE
FLOODING IN THE PERI-URBAN NEIGHBOURHOODS OF BAMAKO: ADAPTATION STRATEGIES OF THE REVERSIDE POPULATIONS IN KALABANCORO 220
Bréhima Chaka TRAORE, Oumarou AROU
TREATMENT OF MALARIA IN PREGNANT WOMEN AND CHILDREN UNDER FIVE YEARS OF AGE: CONTRASTS IN MEDICAL SERVICES IN YIRIMADIO (BAMAKO) 246
Mahamadou CISSE, Tenemaka SANOGO, Bakary DAGNO, Ibrahima DEMBELE
PRACTISING MARKET GARDENING IN THE CITY OF SEGOU 262
Dr. Zakaria Coulibaly
PATRIOTISM IN AMERICAN SCHOOLS: A FACTOR IN THE GREATNESS OF THE AMERICAN PEOPLE AND THE DEVELOPMENT OF AMERICA 279
CISSE Abdoulaye
THE SOCIO-SECURITY CRISIS AND EDUCATION IN NORTHERN AND CENTRAL MALI 291
Aminata B SANGARE
TRADITIONAL MUSICAL INSTRUMENT IN DANGER OF DISAPPEARING: THE CASE OF THE FLENKOLO BALANI IN THE COMMUNE OF KASSARO, KITA REGION 307
M. Mahamadou SOGOBA, Dr Lassina BERTHE, Pr Samba DIOP
HEALTH EXPENDITURE BY USERS IN THE CSREF OF KALABANCORO 324
MFUEBO PHILLIPE MABETO KIBENI
STUDY AND DESIGN OF A MINI PHOTOVOLTAIC SOLAR POWER PLANT: THE CASE OF THE LUOZI HOSPITAL COMPLEX 338
Ali TIMBINE, Yacouba LOUGUE, Malick TIMBINE
THE GEOGRAPHY OF MASKS IN THE DOGON COUNTRY AND THEIR ROLE IN COMMUNITY LIFE IN MALI 366
Drissa KONE, Adama KONE
SOCIO-CULTURAL ANALYSIS OF MONUMENTS IN THE DISTRICT OF BAMAKO 382
Dr. Bassy KANOUTE
STATISTICAL TEST OF THE LINK BETWEEN POVERTY AND CHILD HEALTH IN MALI 402
Lassina BERTHE, Dr Malick TIMBINE, Daouda KASSOGUE
PERCEPTIONS OF THE POPULATION AND STAKEHOLDER INTERACTION IN HEALTHCARE DELIVERY: A CASE STUDY OF THE SOGONIKO COMMUNITY HEALTH CENTER, COMMUNE VI OF THE BAMAKO DISTRICT 420
M. Mahamadou SOGOBA, Dr Lassina BERTHE, Pr Samba DIOP
HEALTH CENTER OPERATIONS: THE CASE OF THE KALABANKORO REFERENCE HEALTH CENTER 436

PART 2: LEGAL AND POLITICAL SCIENCES

Dr Tiécoro DIARRA
THE EXPRESSION OF LOCAL GOVERNMENT REGULATORY POWERS 455
KOAMA Hamidou
ENHANCING PARLIAMENTARY OVERSIGHT OF PUBLIC FINANCES IN MALI 488

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET PROFESSIONNELLES DES IMMIGRANTES SERVEUSES DANS LES DEBITS DE BOISSONS A OUAGADOUGOU

SOCIO-DEMOGRAPHIC AND PROFESSIONAL CHARACTERISTICS OF IMMIGRANT WAITRESSES IN DRINKING ESTABLISHMENTS IN OUAGADOUGOU

Issa NIAMBA
Enseignant-chercheur, Assistant, Université Daniel Ouezzin COULIBALY, Burkina Faso
E-mail : issaniamba3@gmail.com
Siaka OUATTARA
Enseignant-chercheur, Maître Assistant, Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso
E-mail : siakov@gmail.com

Résumé

Les débits de boissons regroupent tout établissement et lieu à caractère commercial où sont servies des boissons alcoolisées ou non, de fabrication locale ou d'importation. Il s'agit notamment des bars, buvettes, jardins et boîtes de nuit dans la ville de Ouagadougou. Il est constaté une prolifération de ces débits de boissons ces dernières années dans la ville de Ouagadougou qui en comptait 739 dans les années 1990. Et en 2014, soit en l'espace de 24 ans ce nombre a été multiplié par plus de cinq fois, pour atteindre 3870 débits de boissons dans la capitale politique du Burkina Faso, pour une population estimée à 1.915.102 habitants, soit 1 débit de boissons pour 494 habitants. C'est dans ces espaces de loisirs que de nombreuses immigrantes viennent de la sous-région ouest-africaine pour y exercer le métier de serveuse.

Nous avons adopté la méthode qualitative visant à saisir le profil socio-démographique et professionnel de ces immigrantes serveuses des débits de boissons dans la ville de Ouagadougou. Au total 54 immigrantes serveuses ont été enquêtées.

Les résultats de terrain indiquent que les origines géographiques et sociales de ces immigrantes serveuses enquêtées sont multiples et diverses. Elles sont issues en majorité des pays de la sous-région ouest africaine notamment de la Côte-d'Ivoire, du Togo, du Bénin, de la Guinée Conakry et du Nigéria. L'étude montre que ces immigrantes serveuses sont issues de milieu socio-professionnel pauvre. Elles sont, soit célibataires, veuves ou divorcées ; faiblement instruites et majoritairement jeunes.

Mots clés : Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles, immigrantes, serveuses, débits de boissons, Ouagadougou.

Abstract

Drinking establishments include any establishment and place of a commercial nature where alcoholic or non-alcoholic drinks, locally manufactured or imported, are served. These include bars, refreshments, gardens and nightclubs in the city of Ouagadougou. A proliferation of these drinking establishments has been noted in recent years in the city of Ouagadougou, which had 739 in the 1990s. And in 2014, in the space of 24 years, this number was multiplied by more than five times, to reach 3,870 drinking establishments in the political capital of Burkina Faso, for a population estimated at 1,915,102 inhabitants, or 1 drinking establishment for 494 residents. It is in these leisure spaces that many immigrants come from the West African sub-region to work as waitresses.

We adopted the qualitative method aimed at capturing the socio-demographic and professional profile of these immigrant waitresses of drinking establishments in the city of Ouagadougou. A total of 54 immigrants waitresses were surveyed.

The field results indicate that the geographic and social origins of these immigrant waitresses surveyed are multiple and diverse. They mainly come from countries in the West African sub-region, notably Ivory Coast, Togo, Benin, Guinea Conakry and Nigeria. The study shows that these immigrant waitresses come from poor socio-professional backgrounds. They are either single, widowed or divorced ; poorly educated and predominantly young.

Keywords : Sociodemographic and professional characteristics, immigrants, waitresses, drinking establishments, Ouagadougou.

Introduction

Les débits de boissons regroupent tout établissement et lieu à caractère commercial où sont servies des boissons alcoolisées ou non, de fabrication locale ou d'importation. Il s'agit notamment des bars, buvettes, jardins et boîtes de nuit. Leur fonctionnement au Burkina Faso est régi par la loi n°9/79/AN du 7 juin 1979. Contrairement à la pratique actuellement répandue, toute personne désirant ouvrir un débit de boissons doit au préalable obtenir une autorisation de l'autorité administrative avant d'entamer l'exploitation. Malheureusement, le constat est que la majorité des propriétaires de ces lieux exerce dans l'illégalité. Le non-respect de la législation nationale en a matière entraine une prolifération de ces espaces de loisirs. En effet, la prolifération des débits de boissons est constatée ces dernières années dans la ville de Ouagadougou qui en comptait 739 dans les années 1990 (COMPAORE, 2008). Et en 2014, soit

en l'espace de 24 ans ce nombre a été multiplié par plus de cinq fois, pour atteindre 3870 débits de boissons dans la capitale politique du Burkina, pour une population estimée à 1.915.102 habitants, soit 1 débit de boissons pour 494 habitants (Direction de la Police Municipale de Ouagadougou, 2014). La loi sur les débits de boissons n'est donc pas respectée au regard du nombre de débits de boissons comparé à la taille de la population de la ville de Ouagadougou.

C'est dans ces milliers de débits de boissons que viennent travailler les immigrantes de plusieurs nationalités en particulier des Ivoiriennes, des Togolaises, des Nigérianes, des Béninoises et des Guinéennes. Le statut à l'entrée des migrantes est la résultante des trajectoires personnelles et des conjonctures macro-socio-économiques qui encadrent leur mobilité (NEDELCU, 2005*)*.

> « Au premier abord, les migrations ne relèvent que d'une problématique banale : celle des mouvements de masse à la recherche de terres nouvelles, ou le problème de la dépossession de la main d'œuvre d'un pays au profit d'un autre. », (PALE, 1990, p.1).

Pour une meilleure compréhension du phénomène de l'immigration féminine dans la ville de Ouagadougou, se poser des questions sur leurs caractéristiques sociodémographiques s'avère importante comme préalable à toute explication sociologique de ce fait social. En effet, l'on constate une ombre de variation du profil des migrantes internationales. Autrefois ignorées ou considérées par les chercheurs comme des « passives » de la migration internationale car se déplaçant soit pour rejoindre leur époux ou parents ; de nos jours les choses ont évolué tant du point de vue du regard scientifique, que celui de la composition des migrantes internationales.

A travers la revue documentaire sur la migration internationale, nous assistons à une féminisation croissante du processus car de plus en plus de femmes partent à la recherche d'un emploi et prennent en charge leur famille. Le temps où elles restaient en retrait tandis que les hommes partaient, semble révolu.

Cet article aborde les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des immigrantes serveuses dans les débits de boissons dans la capitale burkinabè.

Quelle est l'origine sociale des immigrantes, leur situation matrimoniale, l'âge moyen et le niveau d'instruction ? Telles sont les questions qui seront élucidées dans ce travail.

1. Méthodologie de recherche

La zone d'étude est la ville de Ouagadougou. Selon les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH, 2019), sa population est de 2.5 millions d'habitants. Les principales activités économiques sont l'industrie, le commerce, les banques, l'artisanat, le transport, l'hôtellerie et le tourisme. De ce fait, la capitale burkinabè dispose d'infrastructures importantes qui exercent un attrait sur tous ceux qui sont à la recherche d'emploi et de meilleures conditions de vie (Institut National de la Statistique et de la Démographie, 2009).

Nous avons adopté une approche qualitative. Ce choix se justifie par la quête de saisir le sens des discours des enquêtées notamment des immigrantes serveuses dans les débits de boissons à Ouagadougou, leurs expériences professionnelles dans le processus migratoire. Suivant la technique d'échantillonnage raisonné, au total, 54 immigrantes serveuses dans les débits de boissons, d'origine ouest-africaine (Ivoiriennes, Togolaises, Béninoises, Guinéennes et des Nigérianes).

Les techniques de collecte des données utilisées sont la recherche documentaire, l'entretien semi-directif, les récits de vie ainsi que l'observation directe des pratiques des serveuses. La revue documentaire est celle qui nous a permis de faire l'état des connaissances sur le sujet, d'élaborer la problématique ainsi que la définition des concepts. Elle a été mise à contribution dans la discussion des résultats. Quant à la technique de l'entretien semi-directif, elle a permis aux immigrantes et les autres personnes interrogées de s'exprimer librement par rapport à une liste de thèmes qui leur ont été soumis progressivement. Les récits de vie ont servi à recueillir les récits autobiographiques sur le procès migratoire des immigrantes. L'observation directe s'est avérée utile dans la perspective de disposer d'informations sur les cadres et conditions de travail des immigrantes serveuses. Les données collectées dans ce sens ont servi à nuancer certains propos des enquêtés au regard de ce qui a été dit et constaté également à partir de nos propres observations.

Il faut souligner que la collecte des données s'est déroulée de juillet 2018 à décembre 2018. Ces informations collectées ont été ensuite analysées suivant la stratégie d'analyse de contenu qualitatif pour mieux saisir le sens des propos des intervenants. Les discours des répondants ont été d'abord intégralement relus ou réécoutés et transcrits à travers un traitement manuel dans un premier temps. L'analyse de contenu nous a servi à coder et classer les résultats des entretiens. Notre analyse a porté à la fois sur le contenu manifeste et latent des discours des enquêtés. Enfin, la discussion des résultats s'est faite en lien avec les objectifs de la recherche et les données issues de la revue documentaire. Les difficultés rencontrées durant ce travail de

recherche se résument à la non maîtrise de la langue française par certaines immigrantes enquêtées, les conditions de réalisation de certains entretiens car ayant eu lieu dans les débits de boissons.

2.Présentation des résultats

2.1. Origine sociale des immigrantes serveuses enquêtées dans les débits de boissons dans la ville de Ouagadougou

Sur le plan de l'origine sociale des immigrantes serveuses enquêtées, elles sont majoritairement issues de familles économiquement « pauvres ». Dans les dires des immigrantes, l'on constate que les géniteurs ou les époux éprouvent des difficultés à satisfaire les besoins matériels et financiers de leurs progénitures ou de leurs épouses. Conscientes de ce fait et soucieuses d'améliorer leurs conditions de vie, elles décident donc d'émigrer en optant pour la ville de Ouagadougou. « *Je faisais la classe de CE2. C'est quand mes parents n'arrivaient pas à payer mes frais de scolarité et fournitures que j'ai abandonné l'école et puis me marier. C'est après que je suis venue à Ouaga.* » (Togolaise, 43 ans, célibataire, niveau primaire, entretien réalisé en juillet 2018). Leur échec scolaire lié à leur origine sociale pauvre économiquement les a conduits à Ouagadougou. Car n'ayant pas réussi aussi dans leur foyer. Ce double échec (scolaire et conjugal) est au fondement de plusieurs projets migratoires d'une partie des immigrantes serveuses enquêtées dans la ville de Ouagadougou. Intéressons-nous à présent aux statuts matrimoniaux de ces immigrantes.

2.2. Situation matrimoniale : divorcée/séparée, célibataire, veuve

L'analyse des informations empiriques fait ressortir que les immigrantes travailleuses enquêtées dans les débits de boissons à Ouagadougou sont de situation matrimoniale diversifiée, comme l'indique le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1 : Caractéristiques matrimoniales des immigrantes serveuses enquêtées

Statut matrimonial	**Effectif**	**%**
Célibataires avec ou sans enfant	28	51,85
Mariées/unions libres	2	3,70
Séparées/divorcées	24	44,45
Total	**54**	**100**

Source : Enquête de terrain, juillet-décembre, 2018

La lecture du tableau 1 ci-dessus indique que les 54 immigrantes serveuses enquêtées dans les débits de boissons sont soit mariées, divorcées, séparées ou encore célibataires. « *C'est après ma séparation avec mon mari que je suis venue à Ouaga chercher du travail parce que je ne faisais rien au pays en dehors des travaux ménagers.* » (Togolaise, 43 ans, séparée de son époux, non alphabétisée, entretien réalisé en juillet 2018). Dans la même perspective s'inscrivent d'autres immigrantes qui vivaient en unions libres avec leurs conjoints avant de rejoindre la capitale burkinabè faute d'entente entre les deux :

> « J'ai quitté les parents pour vivre avec un homme sans mariage. Après, on s'est séparé et j'ai rejoint une grande sœur. Ensuite, je suis sortie prendre ma propre maison et faire mon salon de coiffure. C'est de là que je suis venue à Ouaga chercher de l'argent pour agrandir mon salon de coiffure. » (Ivoirienne, 28 ans, niveau 4ème, séparée de son conjoint, entretien réalisé en décembre 2018).

C'est pourquoi certains auteurs affirment qu'il est probable que les femmes continueront d'exprimer leur souhait de s'affirmer dans la vie professionnelle, condition de leur émancipation et de l'égalité entre les sexes. Dans une économie globalisée, l'immigration devrait se poursuivre et exercer une pression continue en termes d'offres de main-d'œuvre (S. Paugam, 2008). Dans un contexte économique difficile dans le pays d'origine, des époux sont prêts à laisser leurs épouses tenter seules l'aventure à l'étranger dans le but de répondre aux besoins socio-économiques de leurs familles.

> « Ceux qui laissent leurs femmes émigrer sont d'accord de nos jours que la migration féminine est plus bénéfique que celle masculine. Car pour un temps court la femme est capable d'engranger des revenus pendant ce temps l'homme continue toujours de chercher du travail ; donc incapable d'envoyer de l'argent à sa famille restée au pays. » (Manager de maquis, Tanghin, entretien réalisé en septembre 2018).

L'occupation de certains secteurs d'activités dites « masculines » par les femmes même si de nos jours on ne peut plus parler à proprement dit de métier d'hommes ou de femmes, participe à la dynamique de la migration internationale féminine. Ainsi, il y a de moins en moins de la place dans certains secteurs d'activités pour les hommes qu'auparavant du fait que les deux sexes se retrouvent à exercer les mêmes types d'activités. Ces hommes convaincus que la migration internationale de leurs femmes pourrait améliorer leurs conditions de vie socioéconomiques n'hésitent pas à prendre le risque de les autoriser à non seulement émigrer

seules mais aussi à travailler dans des endroits comme les débits de boissons. Ces lieux sont réputés comme des espaces de dépravation des mœurs où les hommes tout comme les femmes se laissent aller à des attitudes et comportements socialement prohibés après s'être enivrés de boissons alcoolisées[5]. Pour les responsables des débits de boissons, certaines de ces femmes immigrées restent « fidèles » à leurs époux restés au pays d'origine et ont également un bon comportement.

Bien que les managers des débits de boissons nous fassent croire que ces femmes immigrantes restent fidèles à leurs maris, il faut souligner qu'une telle affirmation peut ne pas avoir de fondement. Car l'apparence est trompeuse dit-on ; elles sont en contact quotidien avec des hommes. Certains hommes n'ont d'yeux que pour le corps sexué de ces femmes et mettent des moyens financiers surtout pour les conquérir. Cela fait qu'il leur est difficile de résister pendant longtemps à leurs avances sexuelles. De plus, se comporter bien au travail n'est en aucun cas synonyme de fidélité à son époux ou à son partenaire sexuel. Les stratégies de ces femmes mariées consistent donc à dissimuler leurs comportements dans le lieu de travail en esquivant toute invitation sur place venant des hommes. Mais, rien n'indique qu'en dehors du lieu de travail, elles n'entretiennent pas de relations intimes avec des hommes qui peuvent ne pas fréquenter leur lieu de travail sur leur interdiction. C'est d'ailleurs ce qui se passe couramment.

Contrairement à certains hommes qui donnent quitus à leurs femmes d'émigrer seules à Ouagadougou, d'autres par contre ne prennent pas le risque de le faire par manque de confiance en elles. « *Certains refusent de laisser la femme partir et cela entraine leur séparation car cette dernière se décide d'émigrer sans l'aval de son conjoint ou son compagnon laissant souvent derrière elles les enfants.* » (Manager de maquis, Tanghin, entretien réalisé en août 2018). Ce discours témoigne que les femmes en particulier celles qui sont mariées ne sont pas libres d'effectuer une migration à l'international sans l'autorisation de leurs époux. Ce qui n'est pas le cas chez les hommes. Celles qui s'entêtent à le faire malgré l'opposition de leurs époux courent le risque de perdre leurs foyers. C'est ce qu'on appelle les relations de pouvoir fondées sur le sexe. Seules les femmes vivant en couple qui pensent qu'elles n'ont rien à perdre en exécutant leur projet migratoire, se lancent à la conquête de l'eldorado dont l'issue est incertaine (risque de maladies, faible réussite financière et matérielle, rejet social, dislocation du lien conjugal, etc.).

[5] Bières : Brakina, SOBBRA, Castel bière, Guinness, Beaufort,

Les compagnons des femmes dans leur pays d'origine n'ont pas de situation économique stable par manque d'emploi. « *Ils se débrouillent un peu, ça ne va pas.* », pour reprendre leur expression ; alors incapables d'assurer les besoins primaires de la famille ; de permettre à la femme de mener une activité génératrice de revenus (AGR) et de s'épanouir. D'où le départ de cette dernière pour l'étranger avec ou sans l'accord de son compagnon de foyer.

Les femmes séparées ou célibataires avec enfants viennent à Ouagadougou avec ou sans eux. La plupart d'entre elles ont entre 1 à 2 enfants. Les informations contenues dans le tableau ci-dessus font ressortir que la majorité des immigrantes interrogées peu importe le pays d'origine sont soit célibataires (28) ou séparées (24) de leurs conjoints. Cette situation matrimoniale a favorisé leur migration internationale.

L'on retient que sur le plan matrimonial, les immigrantes internationales sont de moins en moins des épouses ou des filles qui cherchent à regagner leurs conjoints ou parents partis à l'étranger. Elles sont plutôt des femmes célibataires ou ne vivant plus avec leur mari, et à la recherche d'une autonomie physique et économique et non pour accomplir un quelconque devoir conjugal. Les serveuses enquêtées sont en majorité célibataires avec au moins un enfant qui est soit avec elles ou rester au pays d'origine chez des parents proches. Le plus souvent, les enfants sont avec leurs mères, leurs sœurs, oncles ou tantes restés au pays.

2.3. Âge et niveau d'instruction des immigrantes serveuses dans les débits de boissons

Tableau 2 : Âge des immigrantes serveuses enquêtées

Age	**Effectif**	**%**
20-30 ans	35	65
30-40 ans	11	20
40 ans & +	08	15
Total	**54**	**100**

Source : Enquête de terrain, juillet-décembre, 2018

La lecture du tableau 2 ci-dessus indique que 35 des immigrantes travailleuses enquêtées dans les débits de boissons à Ouagadougou ont un âge compris entre 20 et 30 ans en moyenne. Elles sont donc majoritairement jeunes et célibataires comme déjà souligné.

Sur le plan de l'éducation scolaire, les femmes majoritairement jeunes et célibataires qui partent à l'étranger en particulier celles qui travaillent dans les bars, maquis et buvettes dans la ville de Ouagadougou, sont en majorité non instruites ou le niveau d'instruction est faible.

Tableau 3 : Niveau d'instruction des immigrantes serveuses enquêtées

Niveau d'instruction	Effectif	%
Non alphabétisées	8	14,82
Primaire	29	53,70
Post-primaire	14	25,93
Secondaire	2	3,70
Supérieur	1	1,85
Total	**54**	**100**

Source : Enquête de terrain, juillet-décembre , 2018

Les informations contenues dans le tableau 3 ci-dessus indiquent que les immigrantes serveuses enquêtées dans les débits de boissons sont en majorité de niveau primaire, post-primaire et non alphabétisées. Quelques cas de niveau secondaire et même du supérieur ont été identifiés.

L'on retient que ce sont en majorité des filles moins instruites, qui prennent très tôt leur indépendance, et cherchent donc à répondre à leurs besoins par l'immigration. Ces immigrantes se comptent aussi parmi les femmes qui dans la plupart des cas ont abandonné leur foyer pour des raisons diverses. Ce faible niveau d'instruction est un des facteurs du choix de leur orientation professionnelle dans les débits de boissons une fois à Ouagadougou.

2.4. Nature de l'activité des immigrantes dans leur pays d'origine

Dans leur pays d'origine respectif, les immigrantes travailleuses dans les débits de boissons à Ouagadougou exerçaient le plus souvent dans le domaine du petit commerce. En effet, certaines dans leur pays de départ vendaient de la bière traditionnelle couramment appelée le « dolo »[6]. Elles n'ont fait que reprendre la même activité à Ouagadougou, seule la nature du bien change passant de la bière traditionnelle (dolo) à celle moderne (boisson). « *Au Togo, je vendais du dolo quand je fréquentais. Depuis que je suis arrivée à Ouaga, je suis serveuse dans les maquis.*

[6] Boisson faite à base de céréales (sorgho rouge, blanc ou même le petit mil)

» (Togolaise, 45 ans, divorcée, non alphabétisée, entretien réalisé en juillet 2018). D'autres exerçaient dans le domaine des débits de boissons, de la couture ou de la coiffure.

> « Je faisais la couture avant de venir à Ouaga. Et on me payait 15000 FCFA par mois. Alors qu'ici à Ouaga je suis payée à 40000 FCFA le mois. Et en plus de mon salaire mensuel, je reçois également des cadeaux, c'est la boisson hein, de la part des clients. Dans notre jargon on appelle cela le pourboire. Ce sont eux qui nous offrent. Par jour je peux souvent gagner 2500 à 5000 f comme argent de pourboire. », (Ivoirienne, 23 ans, célibataire, niveau primaire, entretien réalisé en septembre 2018).

Si une part importante exerçait au moins une activité génératrice de revenus dans le pays de départ, d'autres par contre avaient seulement le statut de ménagères et accomplissaient les tâches y correspondantes. Ces dernières ne menaient aucune activité génératrice de revenus.

3.Discussion

3.1. Origine sociale des immigrantes serveuses enquêtées dans les débits de boissons dans la ville de Ouagadougou

Sur le plan de l'origine sociale des immigrantes serveuses enquêtées dans les débits de boissons à Ouagadougou, en majorité, elles sont issues de familles économiquement « pauvres » ou « modestes ». Ce qui est attesté par les résultats des études de l'INSEE (2023) en France. En effet, l'ISEE montre qu'en 2019-2020, les descendants d'immigrés âgés de 18 à 59 ans et vivant en logement ordinaire viennent plus souvent de milieux sociaux modestes que les personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés. 52 % des descendants d'immigrés ont un père qui était ouvrier à leurs 15 ans, contre 35 % pour la population sans ascendance migratoire ou ultramarine. Être issu d'un milieu ouvrier est particulièrement fréquent pour les descendants d'immigrés originaires du Maghreb, d'Afrique sahélienne ou d'Europe du Sud.

Par ailleurs, les pères des descendants d'immigrés étaient plus souvent des ouvriers non qualifiés (dans 18 % des cas) que les pères des personnes sans ascendance migratoire ou ultramarine (10 %). Les descendants d'immigrés de Turquie ou du Moyen-Orient viennent quant à eux plus souvent d'un milieu agricole, artisan ou commerçant (22 %). 23 % des descendants de natifs d'Outre-mer ont un père qui était employé à leurs 15 ans, contre 10 % des personnes sans ascendance migratoire ou ultramarin (INSEE, 2023).

3.2. Situation matrimoniale : divorcée/séparée, célibataire, veuve

L'analyse des informations empiriques montre que les immigrantes serveuses enquêtées dans les débits de boissons à Ouagadougou sont soit célibataires, mariées, ou encore veuves. A ce titre, CORTES (2016) affirme que la migration des femmes ne cesse de croître depuis plusieurs décennies et marque ainsi un changement conséquent dans le profil de l'immigration dans le monde. De plus en plus de femmes, jeunes célibataires, ou ayant déjà une famille en charge, partent seule à l'étranger pour trouver du travail et s'installer plus ou moins durablement. C'est une des nouvelles particularités des migrations d'aujourd'hui.

D'autres immigrantes après s'être séparées ou divorcées de leurs époux dans leur pays d'origine, ont rejoint la capitale burkinabè à la recherche d'opportunités d'emplois dans les débits de boissons. C'est pourquoi certains auteurs affirment qu'il est probable que les femmes continueront d'exprimer leur souhait de s'affirmer dans la vie professionnelle, condition de leur émancipation et de l'égalité entre les sexes. Dans une économie globalisée, l'immigration devrait se poursuivre et exercer une pression continue en termes d'offres de main-d'œuvre (PAUGAM, 2008).

Dans un contexte économique difficile dans le pays d'origine, des époux sont prêts à laisser leurs épouses tenter seules l'aventure à l'étranger dans le but de répondre aux besoins socio-économiques de leurs familles. Pour les managers des débits de boissons, ces femmes immigrantes se comportent bien au travail et restent fidèles à leurs époux restés dans le pays d'origine. Mais, rien n'indique qu'en dehors du lieu de travail, elles n'entretiennent pas de relations intimes avec des hommes qui peuvent ne pas fréquenter leur lieu de travail sur leur interdiction. C'est d'ailleurs ce qui se passe couramment. En effet, ZONGO et FAYAMA (2017) soulignent que les serveuses des bars et maquis à Ouagadougou sont soumises le plus souvent à la conquête des hommes qui les draguent ou les considèrent toutes théoriquement comme des prostituées. Même si dans les faits, plusieurs serveuses partagent leur temps entre servir dans le bar, et gérer leur « way », ou aller faire sa petite affaire parallèle ailleurs. Cette affaire est le plus souvent une pratique de prostitution qui se juxtapose ou profite de l'espace du bar de nuit, de son attrait, et de la consommation d'alcool et de ses effets, pour se pratiquer. Gérer un way dans le nouchi ivoirien, affirme les auteurs, signifie aller faire une petite affaire. Et dans le cas des rapports entre les serveuses et les consommateurs, il s'agit de relations sexuelles qui sont facturées.

Certaines femmes mariées ont immigré à Ouagadougou sans l'aval de leurs époux. Ce qui occasionne parfois la séparation du couple, affirment les enquêtés. C'est ce qu'on appelle les

relations de pouvoir fondées sur le sexe. Selon ZALDANA (2002), l'on peut apprendre que ces relations de pouvoir constituent le système des sexes que l'on apprend tôt dans la vie. Notre première identité, la reconnaissance de ce que nous sommes est une conscience de sexe associée à la vision fondamentale selon laquelle, dans le monde, les êtres humains sont des femmes ou des hommes. Cette première vision implique l'idée des différences et des inégalités entre les humains : car certains peuvent, possèdent et agissent et d'autres ne peuvent pas, ne possèdent pas et agissent pour le compte d'autrui. Car nous vivons dans une société patriarcale où le monde est économiquement et socialement structuré à partir de relations inégales entre hommes et femmes ; le sexe masculin domine le féminin. L'exercice du pouvoir à travers la domination et le contrôle leur permet de décider des devoirs et des obligations des autres. La violence sous toutes ces formes sert aux hommes de mécanisme utile et nécessaire pour arriver à conserver ce pouvoir (ZALDANA, 2002). C'est ainsi que dans de nombreux domaines de la vie notamment le phénomène de la migration, les hommes prennent des décisions sur des aspects essentiels de la vie des femmes. Ce sont eux qui les autorisent ou pas à concrétiser leur projet migratoire.

Les femmes séparées ou célibataires avec enfants viennent à Ouagadougou avec ou sans eux. Cette situation matrimoniale favorise mobilité à l'international. Les données de ADEPOJU (2002) décrivent ces mêmes traits caractéristiques des immigrantes. L'auteur affirme que, mariées ou célibataires, les femmes participent aujourd'hui à la migration de travail et sont autonomes dans la migration. S'inscrit aussi dans cette même logique BREDELOUP (2012) note que la divorcée reconvertie dans le commerce fait partie des actrices de la mobilité commerciale à une échelle transnationale.

3.3. Âge et niveau d'instruction des immigrantes serveuses dans les débits de boissons

Les migrantes des pays ouest-africains ont en commun plusieurs variables qui les caractérisent. Ce sont la tranche d'âge de la migrante, le niveau d'instruction et le type de secteur d'activité. En effet, les femmes migrantes en provenance de Côte d'Ivoire sont globalement jeunes avec une classe d'âge comprise entre 20 et 29 ans. Ces migrantes ivoiriennes migrent prioritairement vers la France, le Burkina Faso, le Bénin, l'Allemagne, la Guinée, le Ghana, l'Italie et les États-Unis. Concernant l'immigration féminine en Côte d'Ivoire, il s'agit principalement de migrations de travail de milliers de femmes qui se destinent dans l'extrême majorité au secteur informel. Les migrantes ouest-africaines qui exercent un métier dans le secteur informel, proviennent pour la plupart du Burkina Faso, du Ghana, du Bénin, de la Guinée et du Mali

(Institut Panos Afrique de l'Ouest, 2014). Elles sont relativement jeunes, les tranches d'âge les plus représentatives sont celles comprises entre 19 et 44 ans (60% de l'effectif en 2013).

Dans le cas de notre recherche, une part des immigrantes travailleuses enquêtées dans les débits de boissons à Ouagadougou est constituée par des jeunes femmes célibataires engagées dans une migration de travail plutôt que de regroupement familial. Selon PAUGAM (2008), les jeunes confrontés à la précarité continueront d'attendre avec impatience de leur intégration professionnelle la consolidation de leur statut social ; ce qui justifie en partie leur immigration vers d'autres cieux. Les immigrantes serveuses dans les débits de boissons sont donc majoritairement jeunes et célibataires comme déjà souligné. Ce type de profil des femmes migrantes est illustrée par CORTES (2016) qui souligne qu'à partir des années 1980, la littérature a fait émerger de nouveaux modèles migratoires, insistant sur l'augmentation des départs en migration de femmes, partant en solitaire travailler dans certaines filières d'emplois, parfois célibataires pour les plus jeunes, mais aussi mariées laissant derrière elles, maris et enfants. Elles sont relativement jeunes, les tranches d'âge les plus représentatives sont celles comprises entre 19 et 44 ans (60% de l'effectif en 2013).

DUMONT (2019) s'inscrit dans le même ordre d'idée quant à la jeunesse des migrantes. Il affirme que l'importance de l'émigration africaine peut également s'expliquer par des effets d'âge résultant de la composition par âge très jeune des populations africaines. En effet, selon l'auteur, l'histoire migratoire enseigne que la propension à migrer est assez bien corrélée avec l'âge, avec une plus forte intensité dans la tranche d'âge 18-30 ans. Or, compte tenu de la dynamique démographique de la population africaine de ces dernières décennies, les générations qui parviennent dans cette tranche d'âge sont de plus en plus nombreuses. Il faut également noter que les pays africains enregistrent les indices de fécondité parmi les plus élevés au monde alors que ces taux sont, en général, inversement proportionnels au Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant et de taux d'accès à l'électricité.

Les informations empiriques indiquent aussi qu'en majorité les immigrantes serveuses dans les débits de boissons à Ouagadougou sont non instruites ou le niveau d'instruction est faible. Les travaux de TRAORE et BOCQUIER (1998) corroborent ces faits. En effet, dans leurs études ils démontrent que le statut migratoire a un effet sur le niveau de scolarisation mais seulement au niveau des capitales nationales. Ceci voudrait dire que les flux migratoires en direction des capitales sont composés principalement de migrants majoritairement non scolarisés.

Elles sont en majorité de niveau primaire, post-primaire et non alphabétisées. Ce faible niveau d'instruction des femmes est qualifié d'un état de pauvreté par certains auteurs (KINDA, *in* UNESCO, 2002). En outre, KINDA affirme que la pauvreté des femmes c'est également leur faible niveau d'éducation et d'alphabétisation, en particulier chez les jeunes filles qui sont souvent gardées auprès de leurs mères pour accomplir des travaux domestiques. Pour l'auteur, le faible niveau d'éducation de la jeune fille et d'alphabétisation des femmes s'explique également par la persistance des pesanteurs socioculturels (mariages précoces, claustration, etc.), l'interprétation erronée des préceptes de l'islam qui régissent la vie de la société et la méconnaissance de leurs droits par les femmes. Pour les femmes peules, l'être humain est pauvre lorsqu'il n'a pas réussi un parcours qui le rend digne de son humanité. L'éducation est alors au centre de cette problématique en particulier l'éducation familiale qui donne à l'enfant une aptitude à comprendre le monde, à vivre le monde, à savoir s'instruire dans l'école du monde. Cette éducation commence à la naissance et se poursuit tout au long de la vie. C'est une éducation qui encourage des comportements et des valeurs favorables à la sécurité humaine afin de « rendre l'homme digne de son humanité ». Il s'agit bien de la promotion des droits humains. L'éducation est alors un *droit de l'homme.* Car elle conduit à la créativité individuelle, à une meilleure participation aux fonctions économiques, sociales et culturelles de la société et donc à une contribution plus efficace au développement humain (KINDA, *in* UNESCO, 2002, P. 259). A travers ces passages, nous relevons l'importance capitale qu'occupe la socialisation aussi bien primaire que secondaire dans la vie d'un être humain notamment le genre féminin.

3.4. Nature de l'activité des immigrantes dans leur pays d'origine

Le petit commerce était le domaine d'activité de prédilection des immigrantes serveuses enquêtées dans les débits de boissons à Ouagadougou. En effet, certaines d'entre elles commercialisaient des pagnes, de la nourriture dans leur pays de départ. Ce qui fait dire à FINDLAY (1990) que la travailleuse domestique, l'accompagnatrice de l'époux migrant, la commerçante itinérante sont autant de figures de migrantes qui caractérisent l'accroissement de la migration féminine en Afrique subsaharienne.

Les débits de boissons au Burkina Faso, font partie des activités émanant du secteur informel car ne disposant pas d'un numéro d'identifiant fiscal unique (IFU). Et une partie importante de ces immigrantes ouest-africaine est largement orienté vers ce secteur. En effet, comme l'affirme ici l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO, 2014), concernant l'immigration féminine en Côte d'Ivoire, il s'agit principalement de migrations de travail de milliers de femmes qui se

destinent dans l'extrême majorité au secteur informel. Les migrantes ouest-africaines qui exercent un métier dans le secteur informel, proviennent pour la plupart du Burkina Faso, du Ghana, du Bénin, de la Guinée et du Mali (IPAO, op.cit.).

Si une part importante exerçait au moins une activité génératrice de revenus dans le pays de départ, d'autres par contre avaient seulement le statut de ménagères et accomplissaient les tâches y correspondantes. Ces dernières ne menaient aucune activité génératrice de revenus.

Conclusion

L'objectif du présent article est d'analyser les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des immigrantes serveuses dans les débits de boissons dans la ville de Ouagadougou. La démarche méthodologique est celle qualitative visant à saisir le sens des propos des enquêtées. La collecte des données a eu lieu auprès des immigrantes serveuses dans la ville de Ouagadougou.

En somme, les immigrantes travailleuses enquêtées dans les débits de boissons sont issues de milieu social « pauvre »[7], elles sont de tous les statuts matrimoniaux, de tous les âges et de tout niveau d'instruction. En effet, Matrimonialement, elles sont essentiellement célibataires ou divorcées ; non ou faiblement instruites du point de vue de la socialisation secondaire ; jeunes sur le plan de l'âge et exerçant dans le secteur informel notamment le petit commerce, la coiffure, mais aussi des ménagères. Quelques-unes figurent parmi les étudiantes ou élèves. On dénombre donc un profil socio- démographique diversifié des immigrantes serveuses dans les débits de boissons à Ouagadougou. Ce qui fait de ces lieux des espaces attractifs au regard de la figure des femmes qui y sont.

Considérant la plus grande jeunesse et le statut matrimonial célibataire des immigrantes serveuses dans les débits de boissons, quelle peut être l'influence de leur présence sur les relations de couple dans les ménages de la ville de Ouagadougou ?

Références bibliographiques

ADEPOJU Aderanti, 2002, «Fostering free movement of persons in West Africa: achievements, constraints, and prospects for interregional migration», *International migration review*, vol. 40, n°2, p. 3-28.

[7] Aussi bien les parents tout comme les ex époux ou époux

CORTES **Geneviève,** 2016, « Femmes et migrations : celles qui restent », *EchoGéo* [En ligne], 37 |, mis en ligne le 07 octobre 2016, consulté le 06 août 2019. URL : http://journals.openedition.org/echogeo/14742.

DIOP Fatou, 2000, « Femmes et pouvoir : quel accès aux sphères de décisions ? », *revue sénégalaise de sociologie*, N°4/5, p. 461- 475.

INSEE, 2023, Origine sociale et mobilité intergénérationnelle des descendants d'immigrés et de natifs d'Outre-mer, Paris, Insee références, n° 169.

Descendants d'immigrés en Île-de-France : une mobilité sociale plus favorable qu'en province

Union Africaine, 2006, *Rapport de la position africaine commune sur la migration et le développement, réunion des experts sur la migration et le développement,* Alger.

TRAORE Sadio et BOCQUIER Philippe,1998, *réseau migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO)*, *Synthèse régionale*, études et travaux du CERPOD-N°15.

FINDLAY Allan,1990, « A Migration Channels Approach to the Study of High-Level Manpower Movements: A Theoretical Perspective, International Migration », 28 (1), p. 15-23.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 2020, *recensement général de la population et de l'habitation (RGPH, 2019) du Burkina Faso*, résultats préliminaires, Ouagadougou.

Institut Panos Afrique de l'Ouest, 2014, *Femmes et migrations en Afrique de l'ouest briefing thématique à l'usage des journalistes,* Dakar, IPAOS publications.

Loi n°9/79/AN du 7 juin 1979 portant réglementation des débits de boissons en Haute Volta

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), 2016, *Migration au Burkina Faso, profil*